

LA FLOTTE



La Flotte
s'illumine !





04	Espace Bel air : ouvert et convivial		
12	Le Petit Prince nuit poétique, nuit féérique		
15	Commémoration du 40ème anniversaire de la mort du Général De Gaulle		
20	En Bref		
22	Une rue, un nom, qui était Camille Magué ?		
25	A vos agendas : repas de l'âge d'or, club amitié loisirs, soirée jeunes		
28	Recensement 2010		
30	Information sociale		
		La rentrée scolaire	08
		Une rue à la mémoire de Raymond Poncet	14
		Entretiens avec des pêcheurs	16
		Et la saison 2010 ?	21
		Exposition Eugène-Nemours BONIN à la Maison du Platin	24
		Les illuminations de Noël	26
		Que faire en cas de tempête ?	29
		Fêtes et animations	31

La Flotte. Bulletin Municipal. Automne - Hiver 2010

Directeur de la Publication : Léon GENDRE (Maire) - **Secrétaire de Rédaction :** Simon-Pierre BERTHOMÈS (adjoint au Maire) - **Mise en page :** Asbury - **Impression :** imprimerie Mingot. **Ont collaboré au Bulletin :** Léon GENDRE, Simon-Pierre BERTHOMÈS, Michèle DROUIN, Gilbert ENAUD, Marie-Thérèse EPAUD, Philippe LE BARON, Éric LEM, Jacky OGER, La Farandole, L'école publique, l'école Sainte Catherine, les associations de l'Espace Bel Air, Christelle BARRATON, l'Office du Tourisme, Christian DELVAL.

Photos : Mairie de La Flotte, ASBURY, Patrick BÉCAUD, Charles CHAUVET d'ARCIZAS, Françoise LEVISAGE, Isabelle BERGER-WAGON, l'école publique, l'école Sainte Catherine, Jacques COUTURIER organisation, les associations de l'Espace Bel Air, Sébastien PELLEREAU, Les Marins de La Flotte, X



EDITO

La saison 2010... une réussite,

Dans mon éditorial du dernier bulletin municipal, Printemps-été 2010 je vous ai longuement entretenu des conséquences de la submersion « Xynthia » du 28 février au matin.

Il est vrai que nous sortions tout juste de ce coup du sort qui nous a frappés sans ménagement.

Aujourd'hui les traces ne sont pas totalement effacées et de menus travaux de remise en état restent encore à effectuer dans quelques immeubles. Il n'en demeure pas moins que notre commune a su panser ses plaies en 4 semaines seulement.

Le 1er avril marque traditionnellement le début de la saison estivale.

A cette date, La Flotte présentait aux touristes étonnés, ses quais, ses rues piétonnes, ses commerces et leurs étals sous leurs meilleurs auspices.

Malgré l'absence de week-ends prolongés en mai et juin, la saison s'est fort bien déroulée, les conditions climatiques des mois d'août et septembre étant des plus favorables.

Cette réussite nous la devons à chacune et chacun de vous et tout particulièrement aux personnes qui ont

été touchées dans leurs biens par « Xynthia ». Soyez tous remerciés et félicités pour les efforts que vous avez accomplis sans vous départir de votre sourire et de votre bonne humeur.

Votre conseil municipal s'était engagé à animer notre commune sans interruption afin de faire oublier la funeste nuit du 27 au 28 février.

Ce fut chose faite avec 35 manifestations de tous styles, de toutes importances du début mai au 2 octobre, avec en apogée le 8 août le spectacle pyromusical « Le Petit Prince ».

Enfin la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions tant à l'école publique qui a vu ses effectifs progresser, qu'à l'école Sainte-Catherine qui a fêté cette année le centenaire de sa création.

Ainsi va La Flotte citée radieuse et laborieuse, qui va continuer de nous étonner avec ses cérémonies, ses fêtes, ses expositions, ses illuminations, ses réalisations communales, en un mot avec tout ce qui rend une commune séduisante et ses habitants heureux.

Léon GENDRE



MAIRIE DE LA FLOTTE - 25 cours Félix Faure - Tél. 05 46 09 60 13 - Fax 05 46 09 63 32

Horaires d'ouverture du Secrétariat

Lundi : 10h à 12h - Mardi : 10h à 12h et 13h30 à 17h - Mercredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h

Jeudi : 10h à 12h - Vendredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h



Remise des clés de l'Espace Bel Air à Alain LE MOTEUX, en présence de Dominique BUSSEREAU, Président du Conseil Général de Charente-Maritime.

« ESPACE BEL-AIR » : ESPACE OUVERT - ESPACE CONVIVIAL

L'après-midi du samedi 2 octobre 2010 est une date importante pour les associations de l' « Espace BEL-AIR » : Inauguration officielle de l'Espace et remise des clefs du Club House du Rugby au S.C.R.

A l'invitation du Maire et du Conseil Municipal, les élus de la circonscription sont venus nombreux et ont participé activement à cette manifestation. La simplicité et la convivialité ont réuni tous les élus présents pour une joyeuse mêlée de rugby avec les jeunes du SCR.

Dominique BUSSEREAU, Président du Conseil Général, Maxime BONO, député, Michel DOUBLET et Daniel LAURENT, sénateurs, Dominique MORVANT et Stéphane VILLAIN, vice-présidents du Conseil Général, Lionel QUILLET, conseiller général et président de la communauté de communes et les maires de l'île entouraient Léon GENDRE, conseiller général et maire et le conseil municipal de La Flotte.

Rassemblés à l'entrée de l'Espace, les invités sont allés visiter toutes les installations, s'arrêtant à chacune, échangeant des propos avec les responsables et les moniteurs présents.

Tout le monde se promenait, visitait, se retrouvait dans une convivialité où le pluralisme des idées se vivait dans la fraternité sportive et culturelle.

Au moment de couper le ruban tricolore du Club House, les jeunes poussins attendaient les élus de pied ferme pour une entrée en mêlée. Qui a le plus ri ? Merci aux élus pour cette belle image de leur fonction qui peut se vivre dans des relations simples et amicales.

Lors des discours officiels, Le Maire, Léon GENDRE, souligna l'importance des travaux, financés en partie par la commune, le Conseil Général, la Région, l'État et un apport du député, mais il insista, surtout, sur l'importance de cet équipement pour la vie permanente de la commune. C'est un lieu où se retrouvent les jeunes et les adultes dans des activités communes et spécifiques : Le Sport (Les arts martiaux, la gymnastique, le skate, le frisbee, le rugby), la Culture avec la Musique, La Maison des Jeunes.



En première ligne : L. Gendre, M. Bono, D. Bussereau, D. Morvant, S. Villain, M. Doublet





Les officiels reçus par l'Harmonie Municipale



Dominique Bussereau lors de son allocation

Dans leur allocution le Président du Conseil Général, Dominique BUSEREAU, et le Député, Maxime BONO saluèrent la volonté politique du Maire et de son conseil municipal pour avoir bâti un tel complexe pour un tel village. Ils exprimèrent leur joie d'avoir pu, à la place qui est la leur, participer à cette réalisation.

Pour clôturer cette cérémonie amicale, suivie par une foule importante dans la tribune et ses alentours, le Maire remet la médaille de la Commune de la Flotte à Dominique BUSEREAU, Maxime BONO et Stéphane VILLAIN.

Toutes les associations ont accueilli les participants dans leurs locaux respectifs en présentant leurs activités en situation.

Le tout se termina autour du verre de l'amitié au cours duquel le Maire remet les clés du Club House de Rugby au président, Alain LE MOTEUX.

L'écho des clubs

SPORTING CLUB RHETAIS



Équipe première du SCR

Dans l'Île de Ré, le rugby est une activité en plein développement grâce à l'engagement permanent de dirigeants bénévoles et d'éducateurs.

Cette activité, dont les plus sûres valeurs sont l'engagement, la solidarité, le partage et la convivialité sont également les valeurs propres du SPORTING CLUB RHETAIS

Notre engagement dans la formation permanente des éducateurs et des entraîneurs permettra de fidéliser beaucoup de jeunes de l'École de rugby, mais également des équipiers seniors.

Un autre point fort pour cette nouvelle saison est la construction du nouvel ensemble Club House vestiaires qui apportera une structure au service de tous les licenciés. Pour cette saison 2010/2011 nous visons la montée dans le groupe A. Le collectif placé sous la responsabilité de Guillaume OTT, entraîneur depuis deux saisons et d'Arnaud BERTIN qui reprend du service, après de nombreuses saisons passées comme joueur au côté de Guillaume OTT au niveau Fédéral. Quant à l'École de Rugby, nous effectuons un recentrage sur deux catégories d'âge sous l'initiative d'Hervé CHANDELON. Le souci de cette saison se trouve dans le financement des déplacements, compte tenu d'un groupe où nous serons opposés à un seul club de Charente-Maritime. Mais heureusement le club compte sur ses partenaires présents ou à venir pour lui donner un coup de main.

Niveau : Comité Poitou-Charentes Groupe B (1ère et 2ème série)

Palmarès : Champion Poitou-Charentes 2007/2008 de 4ème série
Champion Poitou-Charentes 2009/2010 de 3ème série

Horaires :

Seniors : Entraînement les Mercredi et Vendredi de 19h30 à 21h
Match le Dimanche 15h

Ecole : Entraînement le Samedi de 10h à 12h

Plateaux rencontres départementales le Samedi après-midi une fois par mois

Stade Municipal : Espace Bel Air, route de la Noue La Flotte en Ré
Président : Alain Le Moteux

Contacts :

Secrétariat: FREITAS Jackie 06 62 12 39 04

Seniors : OTT Guillaume 06 64 13 85 33

Ecole de Rugby : CHANDELON Hervé 06 81 32 37 95

Site Internet : www.sportingclubrhetais.com

Email : scr17@ymail.com

ULTIMATE / FRISBEE RÉ FLYING OYSTERS



Jeunes RFO

Le 24 octobre, présélection des juniors français 14/20 ans à Pornichet : 4 jeunes flottais seront présents en vue de participer au prochain championnat d'Europe 2011. Ces jeunes vont être intégrés progressivement aux entraînements adultes RFO. Nous attendons donc la relève pour étoffer le groupe des jeunes (8/14 ans) qui s'entraîne le mercredi de 18h à 19h30 au Stade de La Flotte.

Adultes :

La saison 2010/2011 redémarre par un tournoi outdoor (sur herbe) à Bordeaux les 9.10 octobre. L'objectif de ce tournoi amical est d'intégrer les nouveaux joueurs et de permettre aux indécis de choisir entre une licence loisir (30€) qui permet de s'entraîner et de faire quelques tournois amicaux et une licence joueur (45€) pour faire les compétitions fédérales (herbe, salle et/ou plage).

Horaires entraînements et lieux :

lundi 19h Bouffénie (automne hiver) puis Plage Minimés (printemps + septembre)

jeudi 20h30 Stade La Flotte (horaires été) puis Gymnase St Martin 21h (horaires d'hiver).

L'arrivée de plusieurs filles va permettre la création d'une équipe RFO pour des tournois 100% féminin. Le reste de l'année, elles intégreront les équipes mixtes RFO.

Un partenariat est en projet avec la prison de St Martin : des initiations ont été effectuées et un match démonstration est à l'étude.

Les RFO pratiquent l'ultimate (sport collectif sur herbe, gymnase ou plage) mais également des disciplines individuelles : Disc-Golf, DDC, précision, distance, Freestyle...

Pour plus de renseignements : <http://www.reflyingoysters.fr/> ou raphaelmathe@hotmail.com ou tél : 06.62.89.64.31.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour découvrir l'ultimate lors d'une séance d'entraînement.

LE JUDO RÉTAIS



Le Judo est un sport pratiqué à tout âge. Il est possible de s'initier à tout moment. Vous êtes les bienvenus : enfants, jeunes et adultes. Les informations vous sont données sur place au Dojo de Bel-Air, au début ou à la fin des cours.

Le Judo Rétais vous donne rendez-vous sur le Tatami pour la saison 2010/2011 avec ses professeurs Quentin Duport et Ludovic Bonnaud au Dojo, espace Bel Air.

Activité	Année de naissance	jours	Début	Fin
Éveil judo	2005 - 2006	Mercredi	17h00	18h00
Judo pré poussin	2003 - 2004	Lundi Jeudi	17h30	18h30
Judo éducatif poussin / benjamin	1999 à 2002	Lundi Jeudi	18h30	19h30
Minime, cadet, junior, senior Spécial adulte : assouplissement, abdos judo loisir	1998 et +	Lundi Jeudi	19h30	21h30

Pour tout renseignement : judoiledere@hotmail.com ou par téléphone au 06 08 43 64 20 ou 06 17 53 74 33

VIET DAO

Le Viet Vo Dao est l'art martial traditionnel très ancien du Vietnam. Il enseigne la connaissance du corps, le travail de la santé, le renforcement du mental et du physique, le contrôle des émotions (la peur par exemple), le respect. Le style Thanh-Long Truong Son Phai signifie école du dragon vert de la chaîne de montagne, elle propose aux pratiquants adultes et enfants un travail externe basé sur des techniques de frappes, de blocages, d'esquives, des enchaînements (Quyens et Pakua), à mains nues ou avec armes (pour les adultes) ainsi qu'une autre forme de travail basée sur la respiration, et l'énergie (Tai-Cuoc, Bat-Quai).



Nombre de licenciés :

Pour la saison 2010 le club de La Flotte précisément compte 27 licenciés pratiquants. Le club participe chaque année aux compétitions, championnats, et coupes de France techniques et combats ainsi qu'à de nombreux stages, le palmarès du club est important et varié aussi bien en technique qu'en combat, masculins, féminins, enfants et adultes.

Les résultats des championnats nationaux de la F.R.A.M.V saison 2009-2010 :

Compétition combat :

- 1er Champion National ROULIN Florian en catégorie cadet masculin - 60kg
- 2eme Vice-Champion National DELCROIX Valentin en catégorie cadet masculin - 60kg
- 2eme Vice-Champion National PAJAUD Lucas en catégorie benjamin masculin - 40kg
- 3eme TURBE Tom en catégorie minime masculin - 60kg

Compétition technique :

- 1er Champion National ROULIN Florian en catégorie cadet masculin
- 1er Champion National PAJAUD Lucas en catégorie benjamin masculin
- 2eme vice- champion national TURBE Tom en catégorie minime masculin
- 3eme DELCROIX Valentin en catégorie cadet masculin

Jour et lieu d'entraînements :

DOJO. Cours spécial enfants à partir de 5 ans

samedi de 14h15 à 15h30

mercredi de 18h30 à 20h00

Cours adultes le mercredi de 19h00 à 21h00

Contact :

Le président du club : Edouard Parilusyan, 38 rue de la touche 17630 La Flotte 06.15.11.63.01

Site internet : www.vietvodaoidere.com

UNE NOUVELLE ANNÉE À LA MJA DE BEL-AIR



Etienne Foucaud, Directeur de la MJA, reçoit les officiels

Cet été, les jeunes rétais ont pu profiter d'une nouvelle organisation de l'ouverture de la MJA et leur nombre a fortement augmenté depuis la saison passée.

En effet, au mois d'avril, la création de deux tranches d'âge, dans le but de proposer un meilleur accompagnement des jeunes et d'adapter les horaires d'ouverture, a augmenté les actions proposées par la MJA. L'équipe a donc expérimenté sa première longue période de vacances avec un fonctionnement plus complexe, mais également plus abouti.

Ainsi les jeunes des 12-14 ans, tels des réalisateurs amateurs, ont pu continuer leur action autour de la vidéo par le tournage d'un court-métrage et ensuite organiser une « remise des oscars » au début du mois de juillet.

Pendant ce temps, les 15-17 ans ont commencé la fabrication de planches de skate et peaufiné le projet de création d'une salle de répétition musicale. Pour cette nouvelle année scolaire, les animateurs professionnels, Etienne et Amandine, ont remanié leur projet pédagogique qui, rappelons-le, est à l'origine de toutes les actions courtes ou longues de la MJA. Ce projet est également un élément qui rappelle les valeurs défendues à la MJA et qui permet d'évaluer le professionnalisme de l'équipe encadrant les jeunes.

Cette année donc, trois axes (objectifs) seront développés.

Le premier axe est une suite logique du projet pédagogique précédent : faire de la MJA un outil d'expression privilégié pour les jeunes.

En effet, les jeunes se sont appropriés ce lieu repère et ont désormais intégré le fait que nous sommes présents et ouverts pour mettre en place

des activités à leur demande.

Bien entendu, cet objectif fait suite à une volonté de développer chez les jeunes un mode de pensée autonome et citoyen. Les jeunes ayant intégré les limites qui nous sont imposées soit par la loi, soit par le bon sens, il semble opportun de leur laisser désormais prendre une part plus importante dans la construction des projets d'activités qui sont développés à la MJA.

Le deuxième axe est destiné à l'acquisition, pour les jeunes, d'une autonomie dans le choix de leurs loisirs. Nous souhaitons donc permettre à ces derniers de s'ouvrir culturellement afin de pouvoir étayer la construction de leur personnalité par diverses découvertes sportives et culturelles.

Le troisième axe, développé cette année, constitue une pierre angulaire de la MJA, il s'agit du partenariat. Nous souhaitons, cette année, parler de partenariat local ou de proximité.

En effet, nous ne voulons pas travailler seulement avec les associations locales mais élargir ce partenariat à l'ensemble des acteurs présents dans l'environnement proche des jeunes et de la MJA. Cela inclut donc les associations et les institutions locales, mais également les parents.

Concrètement, cela se traduira par le renforcement des projets existants (skateboard, musique, journal) ainsi que sur de nouvelles idées venant des jeunes.

D'autre part, l'équipe d'animation professionnelle veillera à rester disponible pour étudier la faisabilité des projets proposés par les jeunes ou les partenaires dans le cadre contractuel de la MJA.

L'HARMONIE MUNICIPALE

Au cours d'une année, les sorties sont nombreuses et diverses pour les 35 musiciens et musiciennes.

Dès septembre, c'est un nouveau programme qu'il faut préparer au cours des répétitions. Les premiers morceaux sont classiques pour les présenter dans l'église Sainte Catherine pour fêter Sainte Cécile, patronne des musiciens. Après les vœux du nouvel an, c'est le traditionnel concert de février. Ensuite, le programme se fait plus contemporain et jazzy ce qui ravit toujours les auditeurs, lors des concerts de plein air d'été au marché et sur le port notamment.

Depuis un an, à l'initiative de l'Harmonie de La Flotte et de celle de la Couarde, deux fois par mois, nous répétons en commun sous la direction de Vincent DASSONVILLE, professeur de cor au Conservatoire de La Rochelle et Directeur de l'Harmonie de la ville de La Rochelle. L'objectif est de fédérer les musiciens de l'île de Ré (par l'Harmonie de l'île de Ré) direction qui prodigue des conseils et permet de progresser en travaillant un autre répertoire.

Pour tout renseignement, contact :

Michel PARC : 05 46 01 92 75

Marc TIVENIN : 05 46 09 63 12





Une rentrée avec des effectifs en hausse

La rentrée à l'école élémentaire a accueilli des nouveaux élèves en raison d'une hausse des inscrits. Les effectifs sont de 145 élèves avec six classes.

Après les départs de Mmes Mellone et Nivet, Mmes Isabelle Bertrand et Sabrina Chatain ont été titularisées à La Flotte, rejointes par Mme Dupuis nommée à l'année sur la classe ouverte.

Le premier objectif du projet d'école est d'améliorer les résultats des élèves en production de texte (s'exprimer par écrit, travailler sur le sens et faire partager aux autres ses textes), en organisation et en gestion des données mathématiques (calcul mental et résolution de problèmes).

Le second est de réduire l'échec scolaire en faisant de l'enfant un élève qui sait gérer son temps et son travail scolaires, et de lui donner le goût d'apprendre.

Ces deux premiers axes sont communs à toutes les écoles. Un troisième axe, plus spécifique à l'école de La Flotte, est consacré à la découverte du patrimoine naturel et historique proche grâce à des sorties notamment. Ainsi qu'à l'amélioration des performances sportives avec le concours du CNPA en voile, en adhérant à l'USEP et en faisant intervenir des entraîneurs de clubs.

Nous allons essayer de mettre sur pied des séjours avec nuitées si nous le pouvons financièrement. L'éducation à l'environnement avec la culture d'un jardin biologique fait aussi partie de nos objectifs. Beaucoup de travail en perspective dans un environnement rendu encore plus agréable grâce à des nouveaux jeux de cour (structure et mur à grimper).



La nouveauté de la cour de récréation : le portique de jeux :



La nouvelle structure de jeux, conforme aux exigences actuelles de sécurité, n'a pas laissé indifférents les élèves :

« C'est bien parce qu'il y a de nouveaux jeux comme les marches d'escalier qui bougent et la barre de pompier ». Quentin, Mathieu et Océane

« Franchement, ces jeux sont moyens parce que les jeux d'avant étaient plus grands. Mais sinon, j'adore la barre où l'on glisse ». Hendrick

« Je trouve que ces jeux sont mieux que les anciens ». Alexis

« Sur les anciens jeux, il y avait plus de place. Sur les nouveaux, c'est encombré ». Paul

« Ces nouveaux jeux sont amusants et beaux. Les palmiers sont un peu petits mais jolis ». Mélina et Laura

« Le mur d'escalade est très bien aussi. Merci ». Estelle

Bonne année scolaire à toute l'équipe pédagogique : Philippe COUDERC (Directeur et CM2), Béatrice DUPUIS (CM1, CM2), Isabelle BERTRAND (CM1), Véronique PRECLIN (CE2), Sabrina CHATAIN (CE1) et Hélène CASSIN (CP).

La rentrée à l'école maternelle.



C'est presque une centaine d'enfants qui ont franchi la porte de l'école pour une nouvelle année scolaire.

Les classes de La Maternelle ont reçu 76 élèves pour cette rentrée, répartis en trois sections :

Petite section	: 26 enfants,
Moyenne section	: 26 enfants,
Grande section	: 24 enfants.

La classe Passerelle a reçu 18 inscriptions. Ces 18 enfants feront une rentrée échelonnée entre septembre (actuellement 7 enfants sont scolarisés), la Toussaint et à la rentrée de janvier. Aucune rentrée ne se fera ensuite.



L'équipe pédagogique poursuit sa route

Marie-Pierre RABATÉ directrice et maîtresse
Véronique GOURDON maîtresse de MS
Isabelle BROUHARD maîtresse de GS
Fabienne ARCOS maîtresse de TPS
Brigitte LALANNE éducatrice de jeunes enfants

Les A.T.S.E.M.

Myriam FAYS TPS
Annie BERGERON PS
Carole WACKSMAN PS
Camille FILLON MS
Christelle ROBLIN GS

Un jardin de classe à l'école élémentaire.



Les élèves de la classe de CE2 vont reprendre le flambeau de « Mémé Jardin ».

En effet, il existe dans l'enceinte de l'école un petit lopin de terre exploité, il y a quelques années, puis abandonné.

Les élèves de la classe de Véronique Préclin ont décidé de le faire revivre. Pour mener à bien ce projet, ils se sont adjoints le soutien de nombreux partenaires : la municipalité, les services techniques de la commune qui ont apporté 2m³ de terre et Monsieur Courbois, responsable du magasin « Bricomarché/Jardimarché », qui a donné un lot important d'outils, de graines, de bulbes, de terreau, ...

Un papa et deux papis des élèves de l'école, Eric Poitevin, Christian Joineau et Dominique de Sévricourt, se sont portés volontaires pour aider la maîtresse, novice en la matière, dans cette noble tâche.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du développement durable : aucun engrais chimique ne sera utilisé. Il est envisagé l'utilisation d'un composteur alimenté, entre autres, par les épluchures des fruits et des légumes du restaurant scolaire tout proche. En échange, le cuisinier pourrait solliciter les jardiniers en herbe en « chinant » quelques herbes aromatiques pour rehausser la saveur de certains plats : un bon taboulé avec de la menthe fraîche du jardin ... Miam, miam !

Au-delà de l'aspect ludique et convivial, ce projet va permettre à l'enseignante d'aborder de nombreux points des programmes dans le domaine du français, des mathématiques, des sciences, de l'éducation au développement durable et à la citoyenneté.

La Farandole pour les enfants âgés de 3 à 12 ans

L'accueil de loisirs de l'association « La Farandole » reçoit les enfants âgés de deux à onze ans, que ce soit en période périscolaire (avant et après l'école), les mercredis ou durant les vacances scolaires.

Durant cet été, plein d'aventures, qui a vu vivre jusqu'à 80 enfants au cours d'une même journée, les jeunes ont découvert des activités manuelles, de bricolage, des grands jeux ainsi que des sorties à la piscine, à la plage, à « Indians Forest » et au « nombril du monde » dans les Deux-Sèvres.

Un groupe a été constitué pour les enfants en classe de CM1, de CM2 et de sixième. Il sera reconduit pour l'été 2011 et pourra être mis en place sur d'autres périodes, les mercredis selon la demande des parents.

Avec la rentrée de septembre, les activités ont repris leurs droits.

Les mercredis, les enfants fabriquent des œuvres d'art pour les vernisages et d'autres projets sont prévus tout au long de l'année.

Pour les périodes périscolaires, nous retrouvons l'atelier cuisine du jeudi matin, les « petits dej' » du vendredi matin et la découverte d'activités sportives le jeudi soir...

L'augmentation importante des effectifs nous conforte dans les besoins de ce service pour les parents d'élèves. Cependant, il est difficile de « reculer » les murs pour accueillir tous les enfants de maternelle. L'accueil actuel devient trop à l'étroit.

Avec le soutien de la commune et de l'école, une recherche de solutions est en cours afin de pouvoir offrir une place aux enfants dont les parents travaillent.

ÉCOLE SAINTE CATHERINE

100 ANS d'enseignement à La Flotte



Depuis 1910, l'école Sainte Catherine est le signe de la présence vivante des sœurs de la Sagesse sur l'île de Ré.

A cette époque, la congrégation religieuse offre l'éducation aux filles jusqu'alors privées de tout enseignement.

L'établissement ouvre deux classes et propose des valeurs de partage et de solidarité aux plus pauvres.

En période de forte natalité, l'établissement abrite cinq classes.

La célébration du centenaire a été l'occasion de présenter l'intégration de l'école dans le « Réseau de la Sagesse »

Aujourd'hui, son effectif est de trois classes pour 63 élèves. Il permet d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions. La taille humaine de cette structure est son meilleur atout pour offrir une place à chacun.

Les élèves regroupés en petits effectifs, bénéficient pour certains, de cours presque individuels. C'est le cas cette année pour les quatre enfants du cours préparatoire, les cinq de grande - section et quatre de moyenne -section.

Ces élèves s'insèrent dans un groupe d'élèves plus jeunes ou plus âgés et grandissent ensemble. L'autonomie dans le travail est l'une de leurs premières acquisitions.

L'actualité de l'école conduit naturellement les enseignants vers la découverte de la vie au siècle dernier pour le projet d'année.

Au programme: une journée à l'école d'autrefois au musée de Vergné. Les enfants pourront porter une blouse, écrire à la plume, jouer au osselets, aux billes ou cordes à sauter.

L'école Sainte Catherine propose aussi d'apprendre autrement, avec des ateliers culturels et sportifs les vendredis après-midi. Anglais renforcé, théâtre, gymnastique et basket, sont mis en place cette année.



Le 8 août : une nuit poétique – une nuit féerique

« LE PETIT PRINCE »



Dans le cadre de la Fête de la Saint Laurent, l'association du même nom a proposé à plus de 12 000 spectateurs une soirée poétique et féerique inscrite dans les spectacles de « Sites en Scène » du Conseil Général.

Une foule immense se tenait debout sur le port, l'avenue de la Plage et l'avenue du front de mer pour participer à la magie de la pyrotechnique, du son et de la lumière, créée par Jacques Couturier Organisation avec l'autorisation des Éditions GALLIMARD et de la succession SAINT EXUPÉRY.

Il fallait attendre la nuit complète. Pour ce faire, l'harmonie municipale a offert un concert sur le port et pour la première fois devant des milliers de personnes.

Jacques Couturier a invité les spectateurs au voyage, au pays de l'imaginaire à la suite d'Antoine de SAINT EXUPÉRY et du « PETIT PRINCE ».

L'aventure des grandes lignes aériennes est associée à des grands hommes hors du commun – Daurat, Guillaumet, Mermoz, Saint Exupéry, Vachet – et à des paysages imposants - le désert, l'océan Atlantique, les Andes.

Antoine de SAINT EXUPÉRY a connu des pannes mécaniques dans le désert, il a commandé des postes dans le même désert. Il nous offre un livre admirable « Le Petit Prince ».

L'apparition, dans la nuit, de la figure légendaire de SAINT EXUPÉRY et l'écoute de ses paroles nous transportent au milieu des étoiles et nous touchent au plus profond.

Les images géantes reproduisant fidèlement celles du livre, la multiplicité d'effets pyrotechniques, les lumières, la musique, les textes dits par Jean-Pierre ARDITI, nous ont transportés dans l'univers du Petit Prince.

Le mouton, la fleur, les planètes, le serpent et bien d'autres nous conduisent à la réflexion.

Photos Pascal Thiebaut pour JCO



Nous ne pouvons oublier l'échange du Petit Prince et du Renard :

« Bonjour ! » « Qui es-tu ? » « Je suis un renard ! »
 « Viens jouer avec moi ... Je suis tellement triste ! »
 « Je ne puis pas jouer avec toi, je ne suis pas apprivoisé ! »
 « Qu'est-ce que ça signifie « apprivoiser » ? »
 « Que cherches-tu ? » « Je cherche les hommes ! »
 « Les hommes, ils ont des fusils et ils chassent... C'est bien gênant !

Ils élèvent aussi des poules... Tu cherches des poules ? »

« Non ! Je cherche des amis... »

« Qu'est-ce que ça signifie « apprivoiser » ?

« Ça signifie créer des liens ! »

« Créer des liens ? »

« Si tu m'apprivoises, nous aurons besoin l'un de l'autre. Tu seras, pour moi, unique au monde, je serai, pour toi, unique au monde. »

Merci Antoine de SAINT EXUPERY !

Une rue à la mémoire de Raymond PONCET

Maire de 1971 à 1977



Raymond PONCET est né le 30 juillet 1902 à La Flotte. Issu d'une famille flottaise, il commença à travailler chez ses parents qui tenaient le « Café FRANÇAIS », un établissement renommé de l'époque. De nombreuses réceptions s'y déroulaient. Il y avait une salle de bal, les mariages duraient trois jours ...

Raymond PONCET ne tarda pas à commencer l'ostréiculture. Il s'installa dans le marais situé à la sortie de La Flotte en allant vers l'abbaye, très vite ce lieu a été dénommé « le marais à Poncet ».

Tout occupé à ses activités professionnelles, Raymond PONCET a pris une part active dans la vie du village.

Aussi, c'est tout naturellement qu'il a été élu au conseil municipal. Conseiller en 1953, il devint maire en 1971 et exerça cette fonction jusqu'en 1977. Il resta au conseil comme 1er adjoint de Léon GENDRE et il se retira en 1983.



Les petits enfants et arrières petits enfants de Raymond PONCET



Françoise Levisage et Gilles Berjon, petits enfants de Raymond PONCET entourant le Maire

Raymond PONCET était un homme d'une grande générosité, un homme proche de ses administrés. Il partageait leur joie, leur peine.

A l'issue de son dernier mandat, il fut nommé Maire honoraire de La Flotte. Il est décédé le 18 octobre 1994 à l'âge de 92 ans.

La rue qui mène au quartier de « Bel Ebat » portera son nom. Le choix de ce lieu honore le service et le souci qu'il avait de ses concitoyens pour que chacun trouve un lieu de vie.

La plaque de rue fut dévoilée le 30 juillet en présence de ses petits-enfants et de ses arrières petits-enfants. Cette cérémonie a été honorée de la présence des conseillers municipaux de son époque.

Commémoration du 40ème anniversaire de la mort du Général de Gaulle



Le 9 novembre 1970 à 19 h 30 heures, le Général de Gaulle s'éteignait en sa propriété de la Boisserie à Colombey les Deux Eglises, dans sa 80ème année.

Ainsi disparaissait cet homme d'exception qui marqua 30 années de la vie de notre pays et qui restera à tout jamais l'un des plus illustres Français de tous les temps.

L'association « Présence Gaulliste en Poitou-Charentes » qui regroupe des hommes et des femmes qui à des titres divers ont servi la France sous l'autorité du Général de Gaulle a choisi La Flotte pour rendre hommage à notre ancien Président de la République.

Le 9 novembre à 18 h une messe sera célébrée en l'église Sainte-Catherine par Monseigneur Bernard HOUSSET, Evêque du Diocèse de La Rochelle et Saintes.

A l'issue de la messe, une gerbe sera déposée à l'autel Sainte Jeanne d'Arc, dédié aux combattants de La Flotte morts pour La France au cours des deux guerres.



Rencontre avec... des marins pêcheurs

Le Bulletin Municipal poursuit, dans ce nouveau numéro, ses rencontres avec les Flottais.

Nous sommes allés à la rencontre de ceux dont la mer a été un lieu de vie, un lieu de travail. Certains ont commencé leur apprentissage sur des bateaux à voiles. Ils ont connu le port rempli de « chalutiers », l'encan où ils vendaient leurs poissons, l'époque où les pêcheurs de Vendée venaient de l'île de Noirmoutier ou des Sables d'Olonne pour pêcher « la pétoncle » durant l'hiver. Ces derniers s'installaient à La Flotte pour l'hiver avec leur famille.

Dans un paisible havre d'échouage bordé de falaises et de dunes (où a été aménagée notre zone artisanale et commerciale), un port de commerce florissant, s'est agrandi avec son Quartier Maritime, son service des douanes, ...



En haut à gauche : la Flotte port de commerce. Ci dessus : Le «Louis Monique», le «Minouche» et le «Bon accueil» devant l'encan

Avec l'évolution de la taille des bateaux de commerce, l'activité déclina ; les pêcheurs prirent possession du port. Il y eut des gros navires, armés à la pêche hauturière, en particulier au thon : le « Louis Monique », « Minouche », un encan pour vendre le poisson, avec une grande activité portuaire. Nous exposerons, un jour, l'histoire de notre port. Mais aujourd'hui, nous allons à la rencontre des Hommes : Nos aînés qui ont navigué et travaillé sur ces bateaux.

Charles PINAUD



Charles PINAUD, âgé de 90 ans, est le doyen des marins de La Flotte. « J'ai embarqué à 14 ans, à la sortie de l'école, sur le bateau de mon père « Le Démocrate ». C'était un bateau à voile, il était beau, puissant, ... ».

En 1936, son père achète un nouveau bateau, plus puissant le « Roule ta Bosse », toujours à voile. « J'ai navigué sur le bateau jusqu'à mon service militaire. C'est Henri FAYS qui m'a remplacé ». Pendant son service, il a retrouvé à Lorient, Maurice CHEVRIER, marin de La Flotte, qui est revenu de la guerre avec une grave blessure.

Après Lorient, Charles PINAUD embarque à Toulon dans les équipages de garde, « Je faisais la cuisine, depuis j'ai continué à cuisiner aussi bien sur les bateaux qu'à la maison, cela me donne maintenant une autonomie ».

À l'issue de son service militaire, Charles PINAUD reprit sa place sur le « Roule ta Bosse ». Durant cette période et quelques années après la guerre, les marins devaient affronter des dangers silencieux : les mines. Ainsi, il nous explique que : « le 9 septembre 1946, on remonta une mine dans le chalut et elle explosa sous le bateau, « Roule ta Bosse » coula en quelques minutes. Mon père ne savait pas nager, on le hissa sur un morceau de bois. C'est Félix ROGER avec son bateau « La Chimère » qui arriva le premier pour sauver l'équipage ». En se remémorant son accident, Charles PINAUD pense à tous ses amis et ses connaissances qui ont



Le «Rivage»



péri ou qui en sont revenus blessés.

Avec les dommages de guerre, son père fit construire le « Fleur de Misère » dont Camille PINAUD prit la relève.

Après cette expérience douloureuse, Charles PINAUD s'embarqua sur des plus gros bateaux : le « Louis Monique », le « Minouche », « on partait plusieurs jours pour pêcher le thon avec des grandes lignes dans le golf de Gascogne jusqu'au large de l'Espagne, on vendait à l'encan de La Flotte ». L'encan a fermé définitivement en 1956.

Après cette pêche hauturière, Charles PINAUD se fit construire ses bateaux sur lesquels il était patron : le « Rivage », la « Tendresse ». Après la fermeture de l'encan, son épouse, Gilberte ROBIN, attendait son retour de mer pour vendre son poisson sur le quai. Ainsi, elle reprenait le flambeau de sa belle-mère Ophélie PINAUD qui vendait également le poisson pêché par son mari.

Durant les moments de basse mer, Charles PINAUD nous précise « je faisais l'ostréiculture et je vendais mes huîtres à Raymond PONCET ».

Charles PINAUD débarqua de la « Tendresse » le 10 avril 1973, mais sans abandonner la mer. En effet, avec son petit bateau « FREDDO », il a pu poursuivre la passion de sa vie : La Mer.



Le «Roule ta Bosse», torpillé en 1946



Le «Véronique»



Henri FAYS

Henri FAYS est né à La Flotte dans une fratrie de 7 enfants. Il nous explique : « J'ai embarqué à 13 ans, M. GAUDUCHON, le maître d'école, a dû faire un certificat de soutien de famille pour que je quitte l'école, car mon père est mort, j'avais 11 ans ».

Recherchant un embarquement pour soutenir matériellement la famille, il rencontra Charles PINAUD (Père) qui recherchait un marin pour remplacer son fils Charles, parti au service militaire le 4 juin 1940. C'est ainsi qu'Henri FAYS commença son apprentissage de marin en qualité de mousse sur le « Roule ta Bosse » le 10 juin 1940.

Comme beaucoup de jeunes marins de l'époque, il fit quelques marées sur le « Virgo Coronada » avant de partir au service militaire (1947-1948).

À « La royale », ce fut une nouvelle vie et les souvenirs reviennent à l'esprit : « j'ai fait mes classes à Hourtin avant d'embarquer à Toulon sur le croiseur « Georges Lay », un bateau amiral. Avec lui, j'ai fait de longs et beaux voyages : Fort-de-France, New York, Casablanca, La Grèce (Le Pirée, La Crète). Nous avons même transporté de l'or pour les Etats-Unis. Ce sont des beaux souvenirs ».

À son retour, il embarqua sur le « Louis Monique », il nous dit que : « ce bateau était une des plus grosses unités du port de La Flotte, armé par Messieurs CHABOT, GOURDON et PAY. Nous étions 4 hommes d'équipage,

nous pêchions le thon à la ligne et les autres poissons au chalut. Nous faisons des marées de plusieurs jours dans tout le Sud Gascogne, du plateau de Rochebonne aux côtes espagnoles. Le poisson était vendu à l'encan de La Flotte ou parfois à Royan ».

Ensuite de 1953 à 1965, il prit le commandement d'une autre grosse unité, l'« Azur », bateau avec 4 hommes d'équipage : « Nous étions payés à la part : 55% du produit de la pêche pour le bateau et 45% à partager entre les hommes d'équipage ».

Après la grande pêche, Henri FAYS fit construire la « Véronique », un bateau de 9m 50. Il en prit le commandement le 1er avril 1965. Il était son patron. Il pêchait le poisson dans « les coureaux », les pétoncles et les coquilles Saint Jacques sur les bancs.

Après la fermeture des bancs de pétoncles, Henri FAYS précise : « je me suis mis à faire les huîtres comme mes copains Claude, Jean, Robert et Charles ».

Mais, Henri FAYS n'abandonna pas la mer avec son dernier commandement. Il acquit le petit « Dorian » qui lui permet de quitter le port pour quelques heures.

Claude BOBINET



Claude BOBINET vient du continent, de l'autre côté du pertuis Breton. Il est né le 31 décembre 1926 à Charron, 6 mois après son ami Henri. D'une fratrie de 8 enfants, il embarqua sur le bateau de son père le « Sans Souci », armé pour les moules, les pétoncles et la crevette. Ce fut par la suite le « Risque Tout » et le « Chacun son bout ».

Très vite, son père l'encouragea à prendre son bateau : « j'ai appelé mon premier bateau le « Gagne ta Croûte », construit à Esnandes. Au début de ma navigation, pour la saison des pétoncles, je restais coucher à la pension « Au bistrot du Port » près de l'encan. La pension était tenue par le mari de la secrétaire de mairie de l'époque, Madame CHATENAY ». (NDLR - Certains se souviennent, sans doute, de cette pension de famille aux volets bleus et de Monsieur et Madame CHATENAY circulant dans une voiture à pédale de couleur bleue).

Se trouvant bien dans ce port de La Flotte, il rencontra au village une charmante jeune fille avec qui il se maria le 25 octobre 1952. Son port d'attache fut définitivement le port de La Flotte. Ils eurent quatre enfants.

Claude BOBINET pêcha dans les coureaux le poisson, les crevettes, les pétoncles, les coquilles Saint Jacques, ... Il fournissait les poissonniers mareyeurs de la commune Louis PENAUD, Mme CHABOT, Jacqueline AUMON ...



Le «Gagne ta croûte»

Comme Henri FAYS, Claude BOBINET se mit aux huîtres

Il nous raconte la pêche aux pétoncles des années 50 et 60 quand « les marins de Noirmoutier et des Sables s'installaient avec leur famille de novembre à mars. C'était la bonne entente entre tous les pêcheurs. Il y avait de l'animation sur le port et, après la marée, les cafés de l'« Escale », « la Trinquette » et « Chez Germaine » étaient bien animés ».

Comme ses copains pêcheurs, Claude BOBINET n'abandonna pas la mer à la fin de son activité professionnelle. Il nous dit « J'ai continué à aller voir cette belle rade de La Flotte du côté mer, avec mon petit bateau « Coco », mais je l'ai vendu, il y a deux ans ».



La «Jeannette»



Robert CASSERON



Robert CASSERON est né dans une famille d'agriculteur le 13 septembre 1932. Il commença à travailler la terre avec ses parents. En raison de la baisse des revenus agricoles, Robert CASSERON se tourna vers la mer. Il s'est lancé dans l'ostréiculture et la pêche.

Pour sa première activité d'ostréiculteur, un permis de circuler suffisait pour son bateau. Mais au moment de la mortalité des huîtres, dans les années 60, il sollicita un rôle pour la pêche. C'est en 1961 qu'il fit construire un bateau au chantier Richard de Marennes la « Jeannette » avec lequel il navigua jusqu'au 20 octobre 1986.

L'été, il pêchait dans les coureux des pertuis

au chalut et à la ligne pour capturer des bars au large de Chassiron.

Vous l'avez certainement vu, un jour, en haut d'une échelle de quai, en train de vendre son poisson tout près de son bateau.

Durant la saison automne/hiver, « *comme tous les marins, je faisais la saison des pétoncles et de la coquille Saint Jacques. J'embarquais un ou deux marins, car le temps de pêche est limité. Aussi, il fallait draguer en un minimum de temps. Durant cinq campagnes, j'ai embarqué Léon GENDRE, le maire de la commune.* ».

Robert CASSERON, comme ses copains marins, n'a pas abandonné la mer. S'il n'a plus son chalutier, il a toujours un petit bateau pour sortir.

Jean LE CORRE



Le «Jean Hubert»

Jean LE CORRE est le fils d'un ancien cap-hornier. Son père Joseph LE CORRE était un marin de commerce. (NLR. Nous nous souvenons ce monsieur modeste et d'une grande gentillesse, plus connu sous le nom de Job LE CORRE qui a travaillé avec dévouement au service de la commune).

Jean LE CORRE est né le 3 mai 1934. Nous connaissons tous son sourire et sa gentillesse pour nous servir les huîtres dans les anciens locaux de la Compagnie Rétaise.

Il ne peut pas quitter la mer sur laquelle il a commencé à naviguer dès l'âge de 14 ans : « *J'ai embarqué sur « Le Poulle » en 1948 (pour une marée) comme mousse, ensuite sur « La Mouette » de 1949 à 1950 où je naviguais avec Yvon ZÉLY, le patron, M. MOUILLERON, le Père FRITE, Raymond BROCHARD. C'était un bateau à voile avec un moteur de 25 CV. Ensuite, c'était sur le « Souviens toi » un bateau de 14 mètres avec 6 hommes d'équipage.* ».

Le virus de la mer l'avait atteint. Il partit à La Rochelle pour la « grande pêche ». À ce moment, Jean LE CORRE embarquait pour de longues périodes (17 à 18 jours). Il nous raconte ses premières campagnes : « *sur « L'Artois », un bateau de 48 mètres de long avec 17 hommes d'équipage, il était équipé d'un moteur de 750 CV au charbon. Nous chargions au port de La Pallice avant de prendre la mer. Nous pêchions l'été en mer d'Iroise, en mer du Nord, à l'Ouest de l'Irlande. L'hiver, nous descendions sur l'Espagne et le Portugal.* ».

À cette période, les bateaux rochelais ne pêchaient que les poissons dit « nobles ». Pour « L'Artois » c'était le merlu, les autres poissons étaient rejetés à la mer. Mais Jean LE CORRE nous parle : « *des marins espagnols qui venaient à couple du bateau, pour récupérer tous les autres poissons.* ».

En échange, ils nous rendaient des services : le ménage du bateau, le nettoyage des cuivres, des carreaux, de la passerelle.

Jean LE CORRE est intarissable sur ses campagnes de pêches, ses bateaux où il a été Bosco, Second, Patron ... La place nous manque pour les raconter tous, mais il nous a parlé du « Joseph Soisi », 26 mètres, 400 CV Baudoin où il navigua sur les zones maritimes d'Irlande, Sud Irlande, Bikini, ... le « Thierry », 36 mètres construit chez Dubigeon à Nantes, sur lequel il se souvient de : « *Louis JOUBERT, de Sainte Marie, notre cuisinier, il préparait la pâtisserie deux fois par semaine. Ces gâteaux étaient très bons, en y pensant, j'en salive encore* » et de bien d'autres bateaux.

Il nous parle avec tristesse du naufrage d'un bateau avec 9 hommes disparus, des grosses tempêtes occasionnant des avaries importantes.

Mais le plus dur, a été la décision du médecin de la marine qui lui dit que le grand large devait être abandonné en raison de ses difficultés de vision.

Sans se décourager, Jean LE CORRE fit construire son premier « Jean Hubert » en 1962 dans un chantier d'Ors (île d'Oléron), un beau bateau de 12 mètres. Il pêcha dans les pertuis Breton et d'Antioche le poisson, le pétoncle, la coquille, ... En 1984, c'est le « Jean Hubert II ». Il vendait son poisson chez Louis PENAUD.

Après la pêche, Jean LE CORRE a poursuivi son activité d'ostréiculteur reprise par son fils Hubert. Mais c'est toujours un grand plaisir de le croiser près de la Compagnie rétaise et d'écouter sa vie de marin.



L' «Ile de France»



Charles BROCHARD

Vous connaissez peut-être Lolo BROCHARD, c'est le même marin. Il est né le 2 février 1938 dans une famille de marins.

Il embarqua dès l'âge de 14 ans comme mousse, puis novice à 16 ans, matelot à 17 ans et il obtint son Brevet de Patron le 27 septembre 1962 à 24 ans.

Il embarqua sur le « Louis Monique » de La Flotte, le « Joseph Sensine », et le « Blizzard » bateau de 32 mètres avec 12 hommes d'équipage.

Le 3 décembre 1962, Lolo BROCHARD prenait son premier commandement sur le « Lotus III ». La pêche hauturière commençait pour le jeune patron de pêche. Le bateau était en mer pour des campagnes de 10 ou 15 jours, une situation difficile pour la vie de famille.

En 1963, il prit le commandement de « La Fraternité » (armateur Henri ZÉLY) jusqu'en 1967. Il nous développe ses commandements : « J'ai commandé les bateaux de Monsieur GUEWILLER, ancien militaire du Cadre Noir de Saumur, installé à La Flotte et devenu armateur : « Vénus » et « Mars » du 10 avril 1967 jusqu'au 16 avril 1973 ».

« Je naviguais dans tout le Golf de Gascogne de Chassiron à l'Espagne,

poursuit Lolo BROCHARD, mais en 1973, je devins Patron Armateur avec l'acquisition du « Paromage », en 1980 « Ile de France », vendu au Gabon en 1987 et ensuite la « Princesse » jusqu'en 1991 ».

Il nous parle avec enthousiasme de sa vie de marin et de patron de pêche avec ses joies et ses peines : « Je me souviens de ce coup de chalut où l'on remonta 2 tonnes de merlus soit 40 paniers en une seule fois, c'était extraordinaire de voir tout ce poisson », mais aussi « je me souviens du « Nautilus » qui sombra à moins d'un mille de notre bateau ».

Il nous précise la rémunération qu'il a connue et pratiquée à la grande pêche : « nous partagions la pêche, 55% pour le bateau, 45% pour l'équipage selon la répartition : 1 part ½ pour le patron, 1 part ¼ pour le mécanicien, 1 part ¼ pour le Bosco, 1 part pour le matelot, 3/4 de part pour le novice et ½ part pour le mousse ». Pendant les campagnes, « mon épouse se chargeait des comptes du bateau, du suivi et du paiement des fournisseurs, .. ».

Bien que la grande pêche soit terminée, la passion est toujours aussi vive pour en parler.

Patrick CHEVRIER

Patrick est le benjamin des retraités du port. Il est né le 4 avril 1954 dans une famille de pêcheurs, des Sables-d'Olonne par son Père et de La Flotte par sa mère, Raymonde BROCHARD. Il représente la sixième génération de pêcheurs dans la famille.

Il débute à 14 ans comme mousse et novice sur le « JEAN-NICOLE II » avec Marcel DONARD. Ensuite, il partit sur les gros chalutiers hauturiers de La Rochelle pour la grande pêche.

Patrick poursuivit sa navigation et occupa à l'âge de 24 ans, le poste de second sur le « LOUISA », un bateau de 24 mètres avec 6 hommes d'équipage.

Si un dur accident lui laisse un souvenir désagréable, il est intarissable sur ses campagnes de pêches « on partait aux Açores, à 6 hommes d'équipage, on formait une équipe solidaire, tout le monde avait sa place et la place de chacun avait son importance, c'était comme une famille ».

En raison de problèmes de santé, Patrick CHEVRIER a dû abandonner la



Le «Jemapa»

grande pêche. Il embarqua à la RDPE (Régie des Passages d'Eau) sur les bacs de l'île de Ré.

Mais, un an avant l'ouverture du pont, il fit construire son bateau le « JEMAPA », par le chantier Plasti-Pêche et navigua jusqu'en 2009.

Et maintenant, c'est son fils qui prend le relèvement. La 7ème génération de marins dans la famille.

Mais, Patrick CHEVRIER n'a pas abandonné la mer. Il siège au Comité Régional des Pêches.



Les Plus beaux villages de France

La Flotte à nouveau distinguée !

Le 25 août dernier, le chargé de qualité de l'association « Les Plus Beaux Villages de France » a effectué une visite - expertise de la commune dans le cadre du renouvellement du classement de notre village.

Ensuite, plusieurs membres de l'association sont venus à La Flotte pour des visites - libres pour compléter le dossier d'examen de classement.

À l'issue de la réunion de la Commission Qualité de l'association, les 8 et 9 octobre, Le Président de l'association, Maurice CHABERT, et Le Président de la Commission Qualité, Jean-Claude FERT, ont informé Monsieur Le Maire et le Conseil Municipal de la décision de confirmation de La Flotte parmi Les Plus Beaux Villages de France.

Ce renouvellement du classement est pour une durée de 6 ans à l'issue de laquelle le village fera l'objet d'une nouvelle expertise.

Que toutes les Flottaises et tous les Flottais soient remerciés pour les efforts de chacun pour garder à notre village une qualité de vie, honorée par cette distinction.

Célébration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Les festivités de cette année sont l'occasion d'honorer un ancien de la guerre de 1914-1918, un ancien des 1000 jeunes volontaires, Guy THIEBEAULD de LA CROUEE dont une rue portera son nom.

10 h 45 - Rassemblement à La Mairie,

11 h 00 - Inauguration de la rue Guy THIEBEAULD de LA CROUEE,

11 h 45 - Hommage au Monument aux Morts,

12 h 00 - Vin d'honneur à la salle des Fêtes



Programme de logements rue de la Guigneraie

La Commune s'est rendue propriétaire en 2009 d'une partie de l'ancienne salle Jeanne d'Arc, propriété appartenant au diocèse.

Sitôt acquise cette propriété a été revendue au prix coûtant à la société HLM « Atlantic Aménagement » afin d'y construire 3 logements de type 3 (3 pièces par appartement).

Les travaux débiteront en janvier pour s'achever en fin d'année 2011.

Ainsi la commune de La Flotte fait-elle progresser son parc de logements sociaux en centre bourg.

AVANT



APRÈS





Repas des Associations du 24 juillet

Et la saison 2010 ?

« Xynthia » est encore bien présente en nos mémoires. Mais la réactivité de tous, le professionnalisme et la solidarité mise en œuvre par tout le monde ont permis de présenter une commune où il fait bon vivre.

La saison s'ouvrait avec une grande inquiétude. Les vacanciers de Pâques ont répondu présents ; nous les aurions voulu plus nombreux. Mais les images télévisuelles étaient encore présentes et qui n'a pas rencontré une personne lui demandant où était l'inondation ?

La saison 2010 a commencé lentement, tous les acteurs de la commune ont été présents tout au long de la saison.

L'Office de Tourisme a vu son activité augmenter. Certes la fréquentation sur l'avant saison de mars à juin a diminué, mais 2010 n'avait pas « les ponts » des années précédentes, de plus le mois de juillet a commencé lentement.

Le nombre de visiteurs étrangers a poursuivi sa progression. Les Anglais sont venus en nombre, particulièrement aux mois de juin et d'août, les Belges et les Allemands surtout en septembre et fin août, ce sont des visiteurs venus d'Espagne.

Comme les années précédentes ces visiteurs des pays voisins viennent souvent pour des courts séjours et de dernière minute.

Les réservations de dernière minute s'amplifient d'année en année.

La consommation change d'année en année. Est-ce la crise ? Est-ce l'évolution des modes de vie ? Interrogé sur la saison, Christian DELVAL, président de l'UCAF, précise qu' « il faut comparer 2010 avec l'année 2008, car l'année 2009 a été une année exceptionnelle ». Il poursuit « Le chiffre d'affaires de 2010 est inférieur à 2009, mais supérieur à 2008 ».

Les visiteurs ont participé activement et en plus grand nombre aux activités culturelles et aux animations touristiques proposées, soit par l'Office de Tourisme, soit par La Maison du Platin. Christelle BARRATON, Responsable de la Maison du Platin, explique que « les entrées du Musée ont fléchi, mais les circuits « découvertes » du village, des huîtres, du platin, de l'abbaye ont connu une progression étonnante ».

Le retour des évaluations de la saison met en valeur l'attrait de La Flotte pour sa qualité de vie, pour ses animations proposées dans la journée (les animations commerciales, les braderies et les marchés nocturnes organisés par Alain CROCI, ...), les repas du soir sur le port (repas des associations), les dîners du Marché par l'UCAF et les animations du Comité des Fêtes, présidé par Maryse VANOOST, les concerts de l'Harmonie Municipale, sans oublier « le point d'orgue » : la soirée du « PETIT PRINCE ».



Une rue, un nom.

Qui était Camille Magué (1826-1913) ?

Camille Magué était un homme de convictions qui, élu conseiller municipal en 1865, donc sous le second empire, avait été, aussitôt, déchu de sa fonction par arrêté préfectoral pour avoir refusé de prêter serment de fidélité à l'Empereur, formalité qui était alors obligatoire. Capitaine de la Garde Nationale pendant la guerre de 1870-71, il fut, à l'avènement de la troisième république élu adjoint (1871-1882) puis maire de La Flotte (14 juin 1882 - 16 mai 1896) et conseiller général du canton de Saint Martin de Ré (1886-1892).

Membre des « Comités Républicains », conçus pour relayer l'action politique de la gauche radicale, animateur de celui du canton de St Martin, fondateur, avec Emile Atgier et Théodore Phélipot, de la société de « la libre pensée » de l'île de Ré, il se fit connaître sur le plan départemental comme un partisan actif du président du conseil général d'alors, Emile Combes, qui, lorsqu'il sera au pouvoir à Paris, Président du Conseil des Ministres, imposera, en 1905, l'importante réforme de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Candidat « républicain progressiste » aux élections législatives de 1885 en compagnie du député Eugène Réveillaud et du maire de Rochefort Hippolyte Parat, il ne sera pas élu mais gagnera par cette candidature une certaine notoriété hors de l'île, qu'il mettra au service des quatre grandes revendications insulaires de l'époque : le chemin de fer de Sablonceaux aux Portes, la réduction de l'impôt foncier, la réfection des digues par l'Etat et la suppression de l'impôt sur le sel.

Sur le plan communal, deux faits surtout ont marqué son mandat :



- la création, en 1878, de l'Ecole Laïque des filles qui n'existait pas jusque là, les sœurs de la Sagesse étant alors les seules à enseigner. Il l'installera dans une des maisons héritées de ses parents négociants, sur le cours des Ormes, aujourd'hui Félix Faure, et la soutiendra financièrement jusqu'à sa prise en charge par l'Etat.

- La construction des premières digues de protection de la côte et la réfection complète de la partie nord-ouest du port qui, selon un rapport de l'inscription maritime, abritait, en 1889, « cent bateaux de pêche, quatre bateaux pilotes et huit caboteurs, en tout 112 navires jaugeant 1.286 tonneaux et montés par 319 marins ».

Battu aux élections de 1896 par son adversaire conservateur, le notaire Charles Biret, il restera actif dans plusieurs sociétés locales de secours mutuels et ne manquera pas de défendre ses convictions avec persévérance, et parfois avec originalité. Il saisira ainsi l'occasion de la visite du Président de la République Félix Faure à La Flotte le 26 avril 1897, pour afficher sur un tableau noir placé devant sa maison quelques slogans politiques qui lui tenaient à cœur... Manquement au joyeux protocole de cette journée, qui lui fut reproché, mais qui n'entama en rien l'estime de ses concitoyens.

Publiant en 1914, sa « Monographie de la commune de La Flotte », qui sera longtemps le seul livre de référence sur la commune, Baptiste Bernard la dédiera à la mémoire de Camille Magué « comme un témoignage public de sa reconnaissance ».

Eric Lem

Une nouvelle exposition temporaire à la Maison du Platin

La Maison du Platin, le musée de La Flotte, présente une nouvelle exposition temporaire.

Celle-ci s'appuie sur plus de 800 clichés réalisés par Eugène-Nemours BONIN, peintre et photographe flottais.

Intitulée « Eugène-Nemours BONIN, Photographe - 1920-1930 : Regard sur l'île de Ré », elle s'attache à décrypter la vie rétaise du début du 20^{ème} siècle.

Cette exposition est réalisée à partir des photographies prises par Eugène-Nemours BONIN et retrouvées par son petit-fils. Déposée aux Archives Régionales à Poitiers, cette collection unique de plaques originales, a fait l'objet d'une première reconnaissance des personnes et des métiers des sujets photographiés.

Néanmoins, ces photos prises à La Flotte, n'étaient à ce jour pas du tout mises en valeur faute de place.

Aujourd'hui, l'association souhaite, avec l'accord des descendants d'Eugène-Nemours BONIN, valoriser cette collection unique par la mise en place de cette exposition temporaire au sein de la Maison du Platin.

Un artiste autodidacte

À travers cette exposition, vous pourrez découvrir deux rideaux de scène, un pastel et deux tableaux en peinture à l'huile réalisés par notre artiste. Son matériel photographique (appareil, objectif, voile noir, plaques photographiques...) précieusement conservé par ses petits-enfants, nous laisse entrevoir toute la technique derrière le cliché. De même, le matériel de peinture nous rappelle les multiples talents de cet autodidacte.

Témoignages d'une société

Mais au-delà de ces portraits individuels d'une étonnante justesse, ces photographies illustrent la vie de La Flotte et de l'île des années 1920-1930.

Ce sont des témoignages exceptionnels du village et de ses habitants, de l'île de Ré et de son patrimoine que nous avons choisi d'évoquer selon cinq thèmes : les métiers, le mariage, la place de la religion, les traditions populaires et l'avènement du tourisme balnéaire. Outils, coiffes, costumes illustreront ces thématiques. Cette exposition est aussi l'occasion d'évoquer l'histoire de la photographie et l'évolution des techniques du XIX^{ème} siècle à aujourd'hui.

Des prêteurs publics et privés ont permis d'animer l'espace et les thèmes évoqués : les membres de la famille BONIN et VE-BER-BONIN, le Musée Ernest COGNACQ, le Musée français de la Photographie... Nous profitons de l'occasion pour les remercier à nouveau.

Nous avons besoin de vous...

La plupart des photographies prises par Eugène-Nemours BONIN sont présentées ici sur tirage papier. **Malgré le travail d'identification réalisé au début des années 1980, beaucoup de sujets photographiés restent inconnus à ce jour. La Maison du Platin a donc besoin de vous. Lors de votre visite, vous pourrez peut-être identifier un parent, un voisin, un ami de la famille...**

Dans l'attente de vous accueillir à La Maison du Platin, l'équipe du musée vous souhaite un bel automne !

Maison du Platin – 4 cours Félix Faure
Tél./Fax : 05.46.09.61.39 – maison.du.platin@orange.fr
www.maisonduplatin.fr

Ouvert des vacances de Pâques à celles de la Toussaint
du lundi au vendredi : 10h-12h30 & 14h-18h



Le repas de l'âge d'or.

Avec l'automne, c'est bientôt le rendez-vous convivial du repas de l'Âge d'Or.

Vous êtes âgés de 70 ans ou plus, le C.C.A.S. de La Flotte est heureux de vous inviter au repas annuel qui se tiendra le **vendredi 26 novembre 2010** à la grande salle de la Base Nautique.

Une invitation vous sera adressée personnellement à votre domicile. Si vous ne recevez pas d'invitation, signalez le impérativement au secrétariat de la Mairie (Tél. 05 46 09 60 13).



Le Club «Amitié et Loisirs»

Depuis une trentaine d'années, les aînés de la commune se retrouvent chaque lundi et vendredi au club « Amitié Loisirs ».

En effet, la Salle des Fêtes de la Mairie ouvre ses portes pour accueillir une quarantaine de personnes pour partager un moment de convivialité de 14 à 18 heures. Les participants se retrouvent autour des tables pour un moment de jeux ou de conversation ...

Un goûter conclut cet après-midi.

Des excursions ou des après-midi récréatifs sont également proposés dans l'année.

Le lundi 4 octobre 2010, quarante personnes ont répondu à l'invitation pour le déjeuner annuel. C'est dans une bonne ambiance que chacun a dégusté le repas offert.

Une partie de loto s'est ensuite mise en place pour terminer l'après-midi.

N'hésitez pas à venir participer à ces rencontres. Si vous rencontrez un problème de mobilité, il sera possible de vous aider pour ce déplacement.

Soirée des Jeunes : Samedi 20 novembre 2010

Une nouvelle « Soirée Jeunes », pour le dernier trimestre de l'année 2010, est proposée à la salle des fêtes de la Mairie de La Flotte, cours Félix Faure.

Les commissions « Jeunesse et Sports » et « Fêtes et Animations » organisent une soirée « jeunes » le samedi 20 novembre de 21 heures à Minuit à la salle des Fêtes.

Cette soirée est réservée aux jeunes nés entre 1996 et 2000.

Il est impératif de se faire inscrire au préalable en mairie afin de pouvoir participer à la soirée. Vous pouvez inviter des amis. Il faut le signaler sur le coupon-réponse.

Un ticket « d'entrée » numéroté et nominatif vous sera adressé, vous permettant d'accéder à la salle.

Bonne soirée à Toutes et à Tous.



Les illuminations



Avec l'arrivée de l'hiver, la fin de l'année est propice à fêter la Lumière.

Les habits de lumière apportent la gaîté au cœur de la nuit.

Le port, le marché, les rues, l'église, ... vont se parer d'habits de fêtes pour la plus grande joie des petits et des grands.

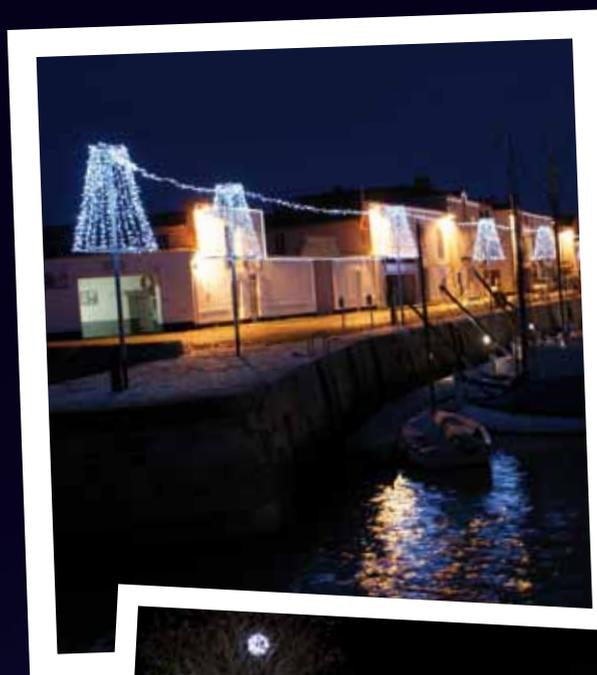
À cette occasion, le Comité des Fêtes et Animations propose un concours d'illumination. Il y aura deux concours :

- **Le premier**, pour les commerçants, seront récompensées les illuminations des commerces du centre de la commune et de la zone commerciale et artisanale de la Croix Michaud.

- **Le second**, pour les habitants, seront récompensés les façades ou les jardins des maisons du village.

Tous dans l'imaginaire pour mettre de la gaîté au cœur de la nuit, pour faciliter l'organisation, vous êtes invités à vous inscrire en Mairie pour le concours de votre catégorie avant le vendredi 17 décembre.





Noël au marché médiéval

A l'initiative de l'Union des commerçants et des artisans (UCAF) et avec le soutien du comité des Fêtes et Animations, le marché médiéval de la commune sera le lieu d'animations particulières du mercredi 22 décembre au vendredi 31 décembre à l'occasion des fêtes de fin d'année.

La fête du marché est placée sous l'auspice d'un village gaoulois. Le Père Noël vous recevra cordialement. Il vous proposera sa « potion magique » dans sa marmite et son breuvage bien chaud réchauffera nos corps et nos cœurs.

Des animations seront proposées durant la semaine. Il faut noter deux temps forts : le vendredi 24 et le vendredi 31 décembre. Le Marché sera ouvert en continu jusqu'à 18 heures et les commerçants seront présents pour vous remettre toutes vos commandes préparées selon vos souhaits.



RECENSEMENT DE LA POPULATION



Au cours de l'année 2011, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) va procéder au recensement de notre commune. Le dernier recensement remonte à 2006. En effet tous les cinq ans, ce service public effectue un recensement exhaustif de la population.

Ce dénombrement quantitatif et qualitatif sert à bien connaître la commune. Ces données servent pour mettre en œuvre près de 350 articles de lois ou de codes qui se réfèrent aux populations légales : modalités des élections municipales, répartition de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement - subvention versée par l'Etat à la commune pour son fonctionnement), urbanisme, aménagement, fiscalité, etc. ...

Cette opération de recensement s'effectue dans un cadre général juridique précis et strict : Loi du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, Loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique, les fichiers et les libertés. De plus un cadre spécifique à ce recensement encadre toutes les opérations, en particulier la Loi du 27 février 2002 « Démocratie de proximité ». Une commission d'évaluation dans laquelle siègent des représentants des collectivités locales, veille au bon fonctionnement du recensement.

Le calendrier des opérations est organisé en trois phases bien réglementées :

- 1° phase : la préparation de la collecte de septembre 2010 à janvier 2011,
- 2° phase : la collecte des données de 20 janvier au 19 février 2011,
- 3° phase : les travaux de post-collecte et restitution des résultats de mars à décembre 2011.

Les opérations communales sont réalisées sous l'autorité du Maire, coordonnées par une équipe municipale et effectuées par des agents recenseurs. Tous ces acteurs du recensement sont validés et autorisés par une décision du conseil municipal et seront donc connus de tous.

Les agents recenseurs, recrutés par la commune et formés par l'INSEE, se présenteront à votre domicile pour vous rencontrer et remplir avec vous les questionnaires. Le recueil des données doit être réalisé impérativement entre le 20 janvier et le 19 février 2011. Nous vous demandons de leur faire un bon accueil.

Si, durant toute cette période, vous devez vous absenter, nous vous invitons à vous présenter au secrétariat de la mairie. Un questionnaire à remplir vous sera remis. Il est important que les données représentent au plus près la réalité

Nous vous remercions de votre collaboration pour le bon fonctionnement de notre commune.



La tempête de février dernier a démontré l'importance d'être réactif face à de telles situations. ERDF et l'Association des Maires de la Charente-Maritime ont jugé pertinent de sensibiliser deux personnes par commune. Ce référent et son suppléant sont des hommes connaissant bien « le terrain ». Ils seront sensibilisés aux actions à conduire en urgence face à de telles situations. Les référents de la commune seront présentés et vous indiqueront leur mission au prochain numéro.

Aujourd'hui, ERDF et l'Association des Maires de Charente-Maritime communiquent des premières consignes.

Le comportement préconisé en cas de tempête



Que faire pendant une tempête

- Débranchez les appareils électriques et antennes de télévision
- Utilisez des appareils à piles ou rechargeables pour vous éclairer et vous tenir informé (radio).
- Coupez le disjoncteur de votre habitation et utilisez des lampes de poche.
- N'ouvrez pas votre congélateur (voir la notice de l'appareil pour connaître la durée maximum de sauvegarde des produits en absence de courant).

Que faire après une tempête

- Suivez les instructions données par les services de sécurité ou par radio et utilisez le téléphone uniquement en cas d'urgence pour ne pas gêner les services de secours et de sécurité.
- Rapprochez vous de votre correspondant Tempête dans votre mairie.

Pour votre sécurité :

- Ne jamais toucher aux lignes électriques tombées à terre ou arrachées.
- Ne pas essayer de dégager un objet emmêlé dans une ligne électrique ou accroché à celle-ci.
- Ne jamais pénétrer dans une installation de distribution d'énergie électrique (postes de transformation,...)
- Ne procéder à aucune manœuvre sur les installations de distribution d'énergie électrique.

Votre sécurité, celle de vos proches, de vos voisins, des agents ERDF en intervention sur le réseau électrique dépendent du strict respect de ces consignes.

ERDF rappelle à tous ses clients que tout contact avec une ligne électrique peut entraîner la mort ou des blessures graves (brûlures, séquelles irréversibles, décès de l'électrifié). Les seules personnes autorisées à s'approcher des lignes électriques, et à procéder à des manœuvres sur ces installations sont les professionnels qualifiés par ERDF.

Conseils pratiques :

- Pensez à écouter la radio dans votre voiture pour rester informé.
- Rechargez votre téléphone mobile sur votre allume cigare.

Si vous désirez installer un groupe électrogène personnel

- Assurez-vous de l'utiliser en toute sécurité, conformément aux instructions du constructeur.
- Veillez à couper votre disjoncteur afin d'éviter de mettre sous tension le réseau et mettre ainsi en danger nos intervenants.
- Veillez à l'installer à l'extérieur pour éviter tout risque d'intoxication.





Vous déménagez ?

N'oubliez pas d'en informer votre caisse primaire d'assurance maladie :

▶ par téléphone, en appelant le **3646**.

Vous pouvez aussi déclarer votre changement d'adresse sur :

www.service-public.fr

Simple, rapide et fiable, ce service sur Internet vous permet de choisir librement le ou les organisme(s) que vous souhaitez informer.

Vous pouvez non seulement déclarer votre changement de domicile, mais aussi celui de toutes les personnes de votre famille qui déménagent avec vous.

Pensez également à signaler sur la boîte aux lettres de votre nouveau logement le nom de toutes les personnes qui vivent sous votre toit.

* Prix d'un appel local depuis un poste fixe.



AU SERVICE DES JEUNES : LA MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

La Mission Locale La Rochelle Ré Pays d'Aunis s'adresse aux jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire, à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un accompagnement dans leurs projets.

Elle propose aux jeunes un accueil personnalisé et gratuit et des réponses aux questions concernant l'emploi, la formation, le logement, la santé et la vie quotidienne.

Une permanence d'accueil est organisée sur l'île de Ré :

Le mardi matin à Sainte-Marie,

Le mardi après-midi au Bois-Plage.



Madame Bénédicte BECONNIER est la conseillère référente de la Mission Locale pour le secteur.

Prendre RV en téléphonant au 05 46 30 65 20 ou par Internet sur le site de la Mission Locale : www.missionlocale.com

La Mission Locale est une association Loi 1901, membre du Service Public de l'Emploi. Elle est financée par l'Etat, la Région, le Département et les Collectivités Territoriales.

Mission Locale La Rochelle Ré Pays d'Aunis

Siège : 90 rue de Bel Air – 17000 La Rochelle
contact@missionlocale.com



RÉ SOLIDARITÉ – Banque Alimentaire

Face aux difficultés rencontrées par certaines familles, des habitants de l'île se sont réunis pour fonder une association « RÉ SOLIDARITÉ » afin de leur apporter un soutien.

« RÉ SOLIDARITÉ » œuvre avec la « BANQUE ALIMENTAIRE » de Charente-Maritime pour apporter une aide alimentaire aux personnes. Ces distributions alimentaires ont lieu deux fois par mois, le premier et le troisième mercredi de chaque mois.

Les personnes rencontrant une gêne momentanée sont invitées à contacter le C.C.A.S. de la commune (05 46 09 60 13) ou l'Assistante Sociale du Secteur (05 46 66 59 71) pour bénéficier de ce soutien.

Fêtes et Animations 2010 / 2011

OCTOBRE 2010

31 octobre Défilé d'Halloween par l'UCAF

NOVEMBRE 2010

9 novembre Commémoration du 40^e anniversaire de la mort du Général de GAULLE église à 18h 00

11 novembre Commémoration du 11 novembre 1918 Mairie 10h 45

20 novembre « Soirée Jeunes » pour les Flottais de 10 à 14 ans Salle des Fêtes

21 novembre Championnat départemental de Karaté : Poussins -Minimes Dojo de Bel - Air

26 novembre Repas de l'Age d'Or Base Nautique

27-28 novembre Téléthon : Bourse aux jouets Base Nautique

DÉCEMBRE 2010

4 décembre Bibliothèque pour Tous : Présentation de la biographie de Jean ANOUILH Salle des Fêtes à 16H30

4-5 décembre Marché de Noël et animations proposés par l'APE Parking du Marché

5 décembre Harmonie Municipale : Messe de la Sainte Cécile église à 11h 15

13 décembre Spectacle de Noël des enfants des Écoles Base Nautique à 15h 00

22-31 décembre Marché de Noël proposé par l'UCAF et les commerçants du Marché Marché

JANVIER 2011

9 janvier Cérémonie des Vœux à Monsieur le Maire Base Nautique

29 janvier Loto proposé par la Maison des Jeunes et des Associations Salle MJA à l'Espace Bel - Air

FÉVRIER 2011

6 février Concert de l'Harmonie Municipale Salle des Fêtes

27 février Concert de la Chorale « Les Hautes Raises » Salle des Fêtes

MARS 2011

12 mars Défilé de Carnaval proposé par l'APE Devant l'école : 15h 30

19 mars Commémoration du 19 mars 1962 Monument aux Morts

31 mars Carnaval de mi-carême École Ste-catherine



Repas du marché



Patrice FONTANAROSA



Repas sur le port



Dernière minute : Le Bulletin municipal de La Flotte récompensé

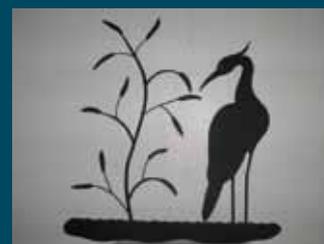
Organisé par l'Association des Maires présidée par Michel DOUBLET, sénateur de la Charente-Maritime, le 4^{ème} Carrefour régional des Communes, salon des collectivités territoriales, s'est tenu à Saintes les 21 et 22 octobre 2010.

Au cours de ce salon ont été attribués les trophées du « meilleur bulletin municipal ». Le jury était composé des responsables de l'Association des Maires, du Groupe La Poste, et des professionnels de l'infographisme et du journalisme.

Dans la catégorie des communes de 2 500 à 5 000 habitants, le trophée du meilleur bulletin municipal a été décerné à la commune de La Flotte.

Ce trophée est une reconnaissance de la qualité de la participation de toutes et de tous à la rédaction des articles et des photographies de la vie de la commune.

Merci de votre collaboration : associations, enseignants, élus, agents de la mairie, historiens, photographes, ...



Trophée du meilleur Bulletin Municipal